

**Certificat d'examen de type  
n° F-06-C-1458 du 26 octobre 2006**

**Organisme désigné par  
le Ministère chargé de l'Industrie  
par arrêté du 22 août 2001**

**DDC/22/F040746-D12**

**Dispositif imprimeur ALMA  
pour ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau  
(précision commerciale)**

-----

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 72-145 du 18 février 1972 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : ensembles de mesurage à compteur turbine destinés à déterminer le volume des liquides autres que l'eau ou du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments mesureurs volumétriques de liquides autres que l'eau et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Communauté Economique Européenne au contrôle des compteurs volumétriques de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

**FABRICANT :**

ALMA, 47 rue de Paris, 94470 Boissy Saint Léger.

**OBJET :**

Le présent certificat renouvelle et complète par le changement de la dénomination sociale la décision n° 89.1.08.450.1.3 du 26 octobre 1989<sup>(1)</sup> renouvelée par la décision n° 00.00.510.002.1 du 13 janvier 2000 relatives au dispositif imprimeur ALMA pour ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau.

**CARACTERISTIQUES :**

Les caractéristiques, les conditions particulières de contrôle, la procédure automatique de contrôle ainsi que les conditions particulières de vérification sont inchangées à celles décrites dans les décisions d'approbation de modèles précitées.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

Les inscriptions réglementaires figurant sur le dispositif imprimeur concerné par le présent certificat sont inchangées à l'exception du numéro et de la date de l'examen de type qui sont remplacés par ceux figurant dans le titre du présent certificat.

**DEPOT DE MODELE :**

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/F040746-D12 et chez le fabricant.

**VALIDITE :**

Le présent certificat est valable dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER  
Directrice Développement et Certification

<sup>(1)</sup> Revue de métrologie : novembre 1989, page 1330.